

OPA fin: Oracle a pris le contrôle de PeopleSoft à 61%

Au terme de 17 mois de rebondissements agités, l'offre publique d'achat émise par Oracle durant l'été 2003 a été acceptée avec une large majorité: à 0 heure, ce 20 novembre, heure de New York, le décompte des voix a révélé que les partisans de la cession, au sein de l'actionnariat de PeopleSoft, étaient majoritaires, représentant 60,8% du capital.

L'offre avait été rehaussée récemment à 24 dollars par action (valorisant l'éditeur à près de 9 milliards de dollars) -ce qui n'a pas manqué de faire pencher la balance du côté du 'oui', alors que la direction de PeopleSoft et la majorité de son conseil d'administration se sont opposées au rachat jusqu'au bout. Oracle retrouve ainsi sa place de numéro 2 comme éditeur de logiciels pour entreprise -rang que lui avait ravi durant quelques mois PeopleSoft lorsque ce dernier, en juin 2003, avait pris le contrôle de JD Edwards. La firme de Larry Ellison n'a pas caché qu'elle souhaitait procéder à une fusion: le nouveau groupe approchera les 2 milliards de dollars (1,31 pour Oracle et 538 millions pour PeopleSoft+JDE). **La 'poison pill', obstacle à lever** Mais cette fusion ne démarre pas sous les meilleurs auspices. D'abord, comme on pouvait s'en douter, le conseil d'administration de PeopleSoft a rejeté ce samedi l'offre d'Oracle. *« Le conseil d'administration de PeopleSoft s'est réuni et a étudié les résultats de l'offre non sollicitée d'Oracle et a réaffirmé à l'unanimité sa précédente conclusion, à savoir que la dernière offre d'Oracle est inadéquate »*, explique l'éditeur de logiciels dans un communiqué. Ensuite, Oracle va devoir lever l'équivalent d'une lourde hypothèque: la « poison pill » (pilule de poison). On se souvient que pour tenter de bloquer l'OPA, la direction de PeopleSoft avait engagé l'entreprise à verser un dédommagement à tous ses clients en cas de cession à un acheteur. Cette clause, si elle est appliquée, pourrait coûter une petite fortune au nouveau groupe - à moins qu'une issue judiciaire en faveur d'Oracle ne règle ce dossier gênant. En effet, Oracle, de son côté, avait assigné PeopleSoft en justice pour entrave à une OPA régulièrement menée. Ce mercredi 24 novembre, une audience au tribunal de l'Etat du Delaware devrait apporter une première réponse. Oracle veut croire que l'obtention de 61% du capital de PeopleSoft conduira de fait le juge du Delaware à considérer ce résultat comme étant sans appel et à supprimer la pilule empoisonnée, dernier obstacle à la concrétisation de l'opération.